

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26/06/2024

DE PARDIEU, CONSEIL DE GALIAN POUR SON PROJET DE RAPPROCHEMENT AVEC SMABTP

De Pardieu a conseillé GALIAN, société d'assurance partenaire des professionnels de l'immobilier depuis 1965, pour son projet de rapprochement avec le groupe SMABTP.

Ce projet vise à créer une société d'assurance 100 % dédiée aux professionnels de l'immobilier qui répondra en propre à l'ensemble de leurs besoins et à ceux de leurs clients, en conjuguant les expertises et les savoir-faire de GALIAN et de SMABTP.

SMABTP acquerrait une participation de 51 % de Galian Assurances, par voie (i) d'apport par SMA SA, filiale de SMABTP, de sa branche complète et autonome d'activités d'assurances dédiées aux professionnels de l'immobilier (dont son portefeuille de contrats d'assurances souscrits par les professionnels Loi Hoguet), et (ii) de souscription par SMA SA à une augmentation de capital de Galian Assurances qui lui serait réservée à hauteur de 60.000.000 d'euros.

Galian Assurances, qui sera renommée GALIAN-SMABTP, réunira l'ensemble des équipes opérationnelles actuelles de GALIAN et de SMABTP dédiées à ce marché. La complémentarité des deux acteurs permettra ainsi d'intégrer au sein de GALIAN SMABTP l'ensemble de la chaîne de valeur, de la souscription au règlement des sinistres, sur l'ensemble des branches d'assurance. L'objectif est de dépasser rapidement un chiffre d'affaires de 200 M€.

Le conseil d'administration de GALIAN-SMABTP, sera majoritairement composé de professionnels de l'immobilier afin de répondre au plus près à leurs besoins.

La mise en œuvre du projet, dont la finalisation nécessite l'accord de l'Autorité de la concurrence et de l'ACPR, est prévue fin 2024.

L'équipe de **De Pardieu** était composée de **Frédéric Keller** (associé), **Alix Dixneuf** et **Clara Rosier** (collaboratrices) pour les aspects corporate, **Anne-Laure Drouet** (associée) et **Julien Chetboun** (collaborateur) pour les aspects fiscaux, **Côme Chaîne** (counsel) et **Justine Minguet** (collaboratrice) pour les aspects réglementaires ACPR, **Alexandre Eberhardt** (associé) pour les aspects de droit des concentrations et **Sandrine Azou** (counsel) pour les aspects de droit social.

A propos de De Pardieu :

Fondé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei figure parmi les cabinets français indépendants de référence en droit des affaires et compte aujourd'hui plus de 160 avocats dont 39 associés, intervenant plus particulièrement dans les domaines suivants : Fusions-Acquisitions & *Private Equity*, Banque - Finance & Marchés de capitaux, Opérations immobilières & Financements immobiliers, Restructurations & Entreprises en difficulté, Droit fiscal, Droit de la concurrence, Propriété intellectuelle, Droit public, Droit social et Contentieux des affaires.

Cabinet français à caractère international, tant par la formation de ses avocats que par leur expérience d'opérations majeurs transfrontalières, De Pardieu conseille une clientèle française et internationale.

Contacts presse :

De Pardieu

Tél. : +33 1 53 57 71 71 – communication@de-pardieu.com

Enderby

Damien Piganiol, Directeur - Tél : +33 6 46 45 21 23 - dpi@enderby.fr

Mathias Carteron, Consultant senior - Tél : +33 6 68 27 83 46 – mca@enderby.fr

De Pardieu Brocas Maffei A.A.R.P.I. | Tél. : +33 1 53 57 71 71 | www.de-pardieu.com